DROIT DES AFFAIRES

SAS : organiser la gouvernance, rédiger les statuts et sécuriser les pactes

La souplesse de la société par actions simplifiée est à double tranchant. Des statuts repris d'un modèle standard laissent sans réponse les situations qui comptent : entrée d'un investisseur, blocage entre associés ou départ d'un dirigeant fondateur. À l'inverse, des clauses mal articulées entre statuts et pacte créent des contradictions coûteuses. Ces deux jours traitent la SAS comme un outil d'organisation de l'entreprise. Les participants examinent les choix de gouvernance possibles, rédigent les clauses déterminantes et vérifient l'articulation entre statuts et pacte d'associés. Les situations de crise entre associés servent de fil conducteur aux travaux pratiques.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et avocats, experts-comptables, dirigeants et associés de SAS, responsables juridiques et conseils accompagnant des opérations sur le capital.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux du droit des sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comparer les choix de gouvernance offerts par la forme de la SAS
- Rédiger les clauses statutaires organisant la direction et les décisions collectives
- Encadrer les mouvements de titres par des clauses adaptées au projet
- Articuler statuts et pacte d'associés sans créer de contradictions
- Anticiper les situations de blocage et prévoir les mécanismes de sortie

03 Programme détaillé

M1 Choix de gouvernance

- Décider qui dirige et qui contrôle
- Place du président et liberté d'organiser d'autres organes de direction
- Répartition des pouvoirs entre direction et collectivité des associés
- Organes de contrôle facultatifs et comités consultatifs
- Conséquences du choix retenu sur la responsabilité des dirigeants
- À retenir : La liberté statutaire n'exonère pas de traiter les décisions que la loi réserve à la collectivité des associés.

M2 Décisions collectives et droits des associés

- Organiser le vote et éviter le blocage
- Modalités de consultation des associés et formes admises
- Règles de majorité et clauses de quorum adaptées au projet
- Création de catégories d'actions et droits particuliers attachés
- Information des associés et droits de communication
- Traitement des situations de blocage et clauses d'arbitrage
- Cas pratique : Le groupe rédige la clause de décisions collectives d'une SAS réunissant deux associés à parts égales.

M3 Mouvements de titres

- Maîtriser l'entrée et la sortie du capital
- Clauses d'agrément de préemption et d'inaliénabilité
- Clauses d'exclusion et conditions de leur mise en œuvre
- Traitement du départ d'un dirigeant associé et sort de ses titres
- Méthodes de valorisation prévues et désignation de l'expert
- Opérations sur le capital et entrée d'un investisseur
- Atelier : Chaque participant rédige une clause d'exclusion puis le groupe cherche les failles de sa mise en œuvre.

M4 Statuts pacte et vie de la société

- Faire tenir l'ensemble dans la durée
- Répartition des stipulations entre statuts et pacte d'associés
- Portée respective de chaque document en cas de violation
- Durée du pacte et conditions de son renouvellement
- Confidentialité des engagements et publicité des statuts
- Révision des documents lors des évolutions du projet
- Mise en situation : Un participant arbitre un conflit entre une clause statutaire et une stipulation contraire du pacte.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr